

Baie de Somme

Ensemble pour un développement durable



UN LABEL,
UN RÉSEAU

PAGE 3-6

LES ACTIONS
PRIORITAIRES

PAGES 10-12

TÉMOINS DU
GRAND SITE

PAGES 14-19

NUMÉRO SPÉCIAL

GRAND SITE DE FRANCE
2018-2023



UN CAPITAL À TRANSMETTRE



Stéphane HAUSSOULIER

Président du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard
Vice-président du Conseil départemental en charge du développement territorial local et de la protection de l'environnement
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

En juin, Nicolas Hulot, à l'époque Ministre de la Transition écologique et solidaire, m'a confirmé le renouvellement jusqu'en 2023 de l'exigeant label Grand Site de France Baie de Somme. Dans sa lettre, le Ministre d'État salue notre engagement pour restaurer et valoriser les valeurs paysagères et la démarche partenariale conduite pour préserver la qualité de notre territoire emblématique. Cette marque de confiance honore notre Côte picarde, ses acteurs et toutes les personnes qui se sont mobilisées sur ce dossier.

Mieux qu'un renouvellement, l'État a acté l'élargissement du périmètre de notre Grand Site, qui passe de 25 à 30

communes et intègre désormais Mers-les-Bains, Brutelles, Mons-Boubert, Cahon-Gouy et Régnière-Écluse. Dorénavant toute la façade maritime de la Somme est concernée par le Grand Site et les liens avec la basse vallée de la Somme et la vallée de la Maye se trouvent renforcés.

Le Grand Site est synonyme d'héritage et de partage. Ces notions apparaissent essentielles ici car notre devoir est de parvenir à offrir et de garantir à la jeunesse de notre territoire une qualité et un cadre de vie remarquables. Respecter, protéger et expliquer notre environnement sont des défis majeurs que nous devons mener à bien pour réussir à transmettre ce capital exceptionnel.

Et en misant sur l'accueil touristique, qui est fondamental dans un Grand Site, c'est le respect de l'identité de la Baie de Somme que nous recherchons. Pour un partage équitable de l'espace, chacun doit trouver sa place.

Garant de notre croissance économique, le tourisme doit être organisé pour ne pas impacter la qualité de vie des habitants. Les touristes n'en seront que gagnants, eux qui choisissent notre destination pour découvrir des paysages, une nature vivante, vivre des expériences, se sentir privilégiés, accéder à de l'inédit. Sachons tirer le meilleur parti pour nos communes : des emplois, des opportunités de développement de services, et donc la redynamisation de notre tissu social.

Je souhaite, enfin, que le label valorise davantage l'avant-pays littoral. N'oublions pas que sur les trente communes de notre Grand Site, quatorze sont situées à l'intérieur des terres. Randonnées-découvertes autour du patrimoine rural, produits et saveurs du terroir, promotion des circuits courts et des pratiques raisonnées, c'est aussi tout cela que nous devons proposer.

«Pour un partage équitable de l'espace.»

«Dorénavant toute la façade maritime de la Somme est concernée.»

Les touristes viennent en Baie de Somme pour se sentir privilégiés et vivre des expériences



Soutenu par les services facilitateurs de l'État et ses partenaires financiers historiques que sont le Département, la Région, l'Agence de l'Eau, l'Europe, le Syndicat Mixte doit profiter des cinq années à venir pour se donner les moyens de ses ambitions à la fois pour continuer à proposer un tourisme intégré, basé sur la protection et la valorisation, et pour affirmer durablement la dynamique touristique de la Baie de Somme qui s'inscrit dans l'économie du mieux-être. ■



Saint-Valery-sur-Somme



UN LABEL, UN RÉSEAU

L'engagement des acteurs locaux pour préserver le capital nature de la Baie, transmettre ses valeurs et l'esprit des lieux, en font un modèle de développement qui lui vaut d'avoir rejoint, dès 2011, le cercle très fermé des Grands Sites de France. Cette labellisation, renouvelée en 2018, permet la reconnaissance et la mise en valeur d'un territoire unifié de 30 communes et 29 000 habitants, parcouru chaque année par près de 10 millions de visiteurs.

Inscrit au code de l'environnement et attribué par l'État pour une durée de 6 ans, le label Grand Site de France garantit l'excellence de la gestion d'espaces réglementairement classés et protégés, réputés pour leur notoriété et leur forte fréquentation. Il permet de protéger, de valoriser et d'ouvrir au public, de manière raisonnée, des hauts lieux du patrimoine façonnés au cours des siècles par la nature et les hommes, qui accueillent près de 32 millions de personnes par an. La Montagne Sainte-Victoire, la Roche de Solutré, le Puy de Dôme, le Marais Poitevin et la Baie de Somme sont «*autant de Grands Sites de France évocateurs de lumière, de ressourcement et d'inspiration, des lieux accessibles à tous, qui reçoivent un très grand nombre de visiteurs dans le respect des principes de développement durable*», précise Louis Villaret, président du Réseau des Grands Sites de France (RGSF).

FÉDÉRER POUR SERVIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lieu d'échange, de partage d'expérience et d'innovation, cette association nationale, qui regroupe les gestionnaires des Grands Sites labellisés ou en projet (43 territoires au total), soutient les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de projets de développement durable fondés sur leur richesse pay-



Le Crotoy

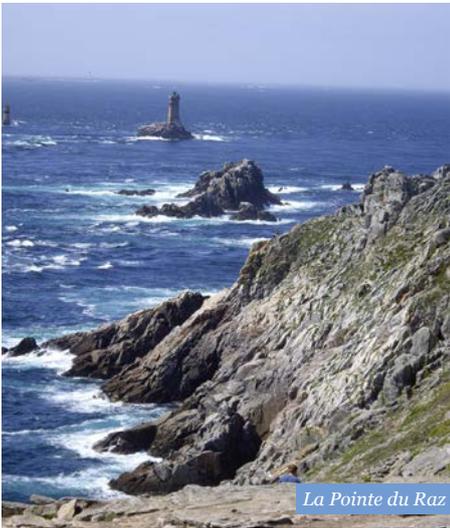
sagère et les accompagne dans l'obtention ou le renouvellement du label. «*Chaque site membre adhérent du Réseau travaille à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active du paysage, à mieux accueillir ses visiteurs, à générer un développement local durable bénéficiant aux habitants*», explique Soline Archambault, sa directrice. Début octobre, plus de 250 personnes ont participé aux 20^{èmes} Rencontres du Réseau organisées en Ardèche. «*Ces deux jours d'échanges ont permis à ceux qui portent cette politique en France et à l'étranger de témoigner de l'impact pour leurs territoires*

des actions de préservation et de valorisation à long terme des paysages», résume Elise Blanchart, chargée de mission au Syndicat Mixte. «*Parce qu'ils sont exceptionnels, les Grands Sites de France cristallisent des enjeux patrimoniaux, sociaux, environnementaux, économiques forts, ajoute Soline Archambault. La dynamique territoriale structurée autour de la démarche Grand Site permet d'associer tous les acteurs locaux autour de ce bien commun. La forte participation d'élus et techniciens de Grands Sites, des Ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Culture, de représentants du Conservatoire du lit-*

LES 17 GRANDS SITES DE FRANCE

- DEPUIS 2004** 1 : Aven d'Orgnac (Ardèche)
2 : Pont du Gard (Gard)
3 : Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône)
4 : Pointe du Raz en Cap Sizun (Finistère)
- DEPUIS 2007** 5 : Bibracte Mont-Beuvray (Nièvre et Saône-et-Loire)
- DEPUIS 2008** 6 : Puy de Dôme (Puy de Dôme)
- DEPUIS 2010** 7 : Marais Poitevin (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée)
8 : Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault (Hérault)
- DEPUIS 2011** 9 : Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez (Pas-de-Calais)
10 : Baie de Somme
- DEPUIS 2012** 11 : Massif du Canigó (Pyrénées-Orientales)
12 : Puy Mary - Volcan du Cantal (Cantal)
- DEPUIS 2013** 13 : Solutré Pouilly Vergisson (Saône-et-Loire)
- DEPUIS 2014** 14 : Camargue gardoise (Gard)
- DEPUIS 2017** 15 : Cirque de Navacelles (Gard et Hérault)
16 : Iles sanguinaires - Pointe de la Parata (Corse du Sud)
17 : Conca d'Orú, Vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent (Haute-Corse)





La Pointe du Raz

toral à ces Rencontres est le signe du pouvoir fédérateur de notre Réseau.»

L'OPÉRATION GRAND SITE BAI DE SOMME

Ces territoires nécessitent une gestion active, de proximité, indispensable de la réglementation, comme celle effectuée localement par le Syndicat Mixte

Baie de Somme - Grand Littoral Picard qui s'est vu confier par l'État en 2001 l'opération Grand Site Baie de Somme. «Membre du RGSF depuis 2004, la Baie de Somme s'est naturellement inscrite dans la démarche de labellisation, résume Sébastien Desanlis, directeur de l'environnement. En 2010, nous avons officiellement déposé notre candidature auprès des services de l'État pour l'at-

tribution du label. En 2011, la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet a officialisé cette labellisation par décret. Cette reconnaissance marquait l'aboutissement de 10 années de travail. C'était à la fois une récompense et un encouragement à poursuivre les efforts pour l'ensemble des acteurs qu'ils soient politiques, économiques ou citoyens.» ■



Les Dunes de Flandre (Hauts-de-France) sont en Opération Grand Site

LABEL RENOUVELÉ : LES ÉTAPES CLÉS

- Été 2017 : rédaction du dossier de candidature et dépôt auprès des services de l'État.
- Octobre 2017 : avis favorable rendu par la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.
- Février 2018 : visite d'inspection du Réseau national des Grands Sites.
- Mars 2018 : visite d'inspection du Conseil général de l'environnement et du développement durable et des services de l'État dans les Hauts-de-France.
- Avril 2018 : avis favorable rendu par la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages.
- Juin 2018 : décision de renouveler le label Grand Site de France Baie de Somme pour 6 ans par le Ministre de la Transition écologique et solidaire.
- Octobre 2018 : signature de la convention cadre de partenariat 2018-2023.



Propriété du Conservatoire du littoral, la Dune du Pilat espère obtenir prochainement le label Grand Site de France

LA BAIE DE SOMME VUE PAR LE NATIONAL

✓ Les 15 et 16 février, une délégation du Réseau des Grands Sites de France s'est déplacée afin d'élaborer son avis sur la demande de renouvellement, conformément au règlement d'usage.

Extraits du rapport :

«Si la notion de projet de territoire reposant sur les valeurs paysagères et d'identité du site a un sens, c'est en Baie de Somme qu'on le trouve. L'action 2011-2017 a fait l'objet d'un bilan sans complaisance. Le projet à l'horizon 2023 paraît cohérent et hiérarchise bien les priorités : maîtrise des flux touristiques, préservation des paysages, enrichissement de l'offre touristique permettant de vivre l'expérience du Grand Site et amélioration de la gouvernance locale.»

✓ Les 14, 15 et 16 mars, l'inspecteur du Ministère, Jean-Luc Cabrit, a évalué la mise en oeuvre du projet.

Extraits du rapport :

« La Baie de Somme est un Grand Site, par son échelle, par sa beauté, par la



profonde émotion qu'il suscite. Il fait rêver, ouvre des horizons, grandit celui qui le parcourt. Même si les ambitions dépassent parfois les moyens, on sent que le Syndicat Mixte porte un véritable projet. Un projet concret, physique, un projet humain, orienté vers l'avenir. Sur ces terres conquises sur la mer, dont

l'avenir est incertain, c'est le rapport de l'homme au paysage et à son territoire qui est en question : que lèguera-t-il à ses enfants ? Par-delà le souci de qualité des sites protégés au titre des paysages ou de la biodiversité, c'est le futur qui se construit. »

UNIS POUR PRÉSERVER LES PAYSAGES LITTORAUX

Partageant les mêmes valeurs autour de la nécessité de protéger, gérer et ouvrir les sites naturels au public, le Conservatoire du littoral et le Réseau des Grands Sites de France ont noué un partenariat pour préserver durablement 12 territoires littoraux autant fragiles qu'emblématiques (Baie de Somme, Caps Blanc-Nez - Gris-Nez, Pointe du Raz, Dune du Pilat, Camargue...). Accueillant un nombre croissant de visiteurs (plus de 40 millions chaque année sur les propriétés du Conservatoire), les espaces naturels littoraux tiennent une place importante dans l'économie touristique au niveau national comme local.

Le RGSF et le Conservatoire travaillent étroitement pour :

- la recherche d'un bon équilibre sur chaque site entre l'accueil d'un large public et la préservation des paysages et milieux naturels afin de respecter l'esprit des lieux ;
- la prise en compte dans chaque projet d'un équilibre entre biodiversité et paysage, préservation des milieux naturels et valorisation touristique, en veillant ainsi à éviter le risque de sur-aménagement ou de banalisation des sites ;
- que des solutions innovantes soient trouvées face aux risques qu'implique le changement climatique.



Un territoire aux multiples atouts qui répond aux exigences d'un Grand Site

« **P**ercevoir la Baie de Somme, c'est découvrir ses franges, ses extrémités qui nous placent en dehors du temps, explique Grégory Morisseau, ingénieur paysagiste à l'Atelier de l'île. Dans ce paysage relativement plane, c'est appréhender le relief, c'est descendre la falaise morte, longer les pâtures voisines des mollières, c'est aussi apercevoir Cayeux et ses carrières de galets, se laisser surprendre par les falaises blanches qui ont les pieds dans l'eau, confondre la mer avec le ciel, le ciel avec la terre. Il est, d'une certaine manière, impossible d'arpenter ces paysages sans y partager un moment de géographie sentimentale. Ce terme renvoie à la place de l'observateur et de tous les visiteurs qui perçoivent des émotions quand ils sont dans ce site. »

Phoque gris



UN PATRIMOINE NATUREL UNIQUE ET PROTÉGÉ

Ces grands paysages préservés où se côtoient une faune et une flore exceptionnelles (insectes, amphibiens, poissons, mammifères marins, oiseaux, fleurs, arbustes...) sont le cœur d'une

biodiversité remarquable. Ils bénéficient de nombreuses mesures de protection juridiques : arrêtés de protection de biotopes, sites classés, inscrits et

dédiées aux marins avec leurs murs en damiers de pierre blanche et de silex, ses pavillons de chasse, ses villas de bord de mer rappelant l'activité des bains



Maison picarde à Favières

protégés. Dès les années 1970, les pouvoirs publics se sont lancés dans des politiques actives de préservation via notamment la création de réserves naturelles, la désignation de réserve de chasse, la mise en place de sites Ramsar et Natura 2000... avec pour seul objectif la pérennisation de ce territoire riche et pittoresque devenu une destination nature à part entière.

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL IDENTITAIRE

Les villages du front de mer et de l'arrière-pays sont les témoins des traditions et activités balnéaires, maritimes et agricoles du Grand Site dont l'histoire se raconte à travers ses longères, des maisons longues et basses des corps de ferme, ses chapelles

de mer du XIX^{ème} siècle ou datant de la reconstruction d'après-guerre. Tout comme le patrimoine naturel, certains éléments sont classés ou inscrits et rappellent l'importance de protéger pour transmettre aux générations futures l'esprit des lieux...



Architecture Belle-Époque à Mers-les-Bains

Étendue de sable entre La Mollière et Le Hourdel



Les activités nautiques ont le vent en poupe



UN GRAND SITE VISITÉ ET VÉCU

Le Grand Site de France Baie de Somme est un territoire vivant où les habitants cohabitent avec les visiteurs. Les premiers profitent de son attractivité (restaurateurs, hébergeurs, guides...) ou vivent de ses ressources (pêcheurs, agriculteurs, éleveurs...) tout en jouant un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité et le maintien des paysages. Les seconds, issus essentiellement de France et du nord de l'Europe, en quête de nature, de grands espaces et de bien-être, viennent s'y ressourcer et y pratiquer des activités entre terre et mer : sports nautiques, randonnées à cheval, à pied...

Ici, pas de mise sous cloche. Les "paysans" de la Baie se regroupent ou se diversifient pour protéger et valoriser leurs productions et ainsi maintenir les activités traditionnelles. Les acteurs touristiques locaux se professionnalisent



Vue du Cap Hornu

et s'engagent dans des démarches éco-responsables assurant la création d'une offre cohérente structurée qui passe par

un accueil de qualité, une diversification des prestations et le développement des mobilités douces. ■



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES DE NATURE, VALORISER LES PAYSAGES, ANTICIPER LES RISQUES NATURELS, AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES VISITEURS ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS, ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS TOURISTIQUES ÉCO RESPONSABLES...

EXEMPLES D' ACTIONS ENTREPRISES

- ✓ Réestuarisation du cours du Dien
- ✓ Restauration hydraulique des prairies humides de Blanquetaque
- ✓ Suppression de parkings sauvages
- ✓ Construction du centre conchylicole du Crotoy
- ✓ Aménagement des 24 épis à Cayeux-sur-Mer
- ✓ Amélioration de la signalisation
- ✓ Réaménagement des places de Saigneville et Ponthoile
- ✓ Poursuite du Plan Vélo Baie de Somme
- ✓ Ouverture du Sentier du littoral
- ✓ Aménagement d'aires de stationnement
- ✓ Développement de navettes littorales
- ✓ Restauration des dunes bordières du Marquenterre et des dunes du Royon
- ✓ Réaménagement de la pointe de Routhiauville
- ✓ Aménagement et valorisation paysagère du site Gebasom
- ✓ Reconversion de la Route blanche en voie verte
- ✓ Matérialisation des entrées du Grand Site sur les axes routiers majeurs
- ✓ Mise en place de mobiliers d'interprétation dans les communes présentant le patrimoine local, les projets d'aménagement, les offres de mobilité douce
- ✓ Valorisation du Diplôme Universitaire Guide Marquenterre Nature

Avant / Après



Aménagement du parking Gebasom à Favières



Reconversion de la Route Blanche en voie verte



Réaménagement de la place de Saigneville

«86% des opérations
réalisées sur le
programme 2012-2017.»

Les actions prioritaires jusqu'en 2023

Chargé au printemps dernier de la mission d'expertise, d'audit et d'évaluation du dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France Baie de Somme, Jean-Luc Cabrit a estimé que le nouveau programme d'actions répondait aux enjeux et apparaissait équilibré entre protection des sites, accueil touristique et valorisation économique. Dans son rapport, l'inspecteur a préconisé l'établissement de priorités.

Sous l'impulsion de Stéphane Haussoulier, soucieux de travailler sur des projets concertés et partagés, des réunions ont ainsi été organisées,

de juillet à septembre, avec les 30 communes, en associant les présidents des intercommunalités et pour certains secteurs géographiques le Conservatoire du littoral.

« Cette concertation a permis d'établir une programmation priorisée en phase avec les réalités, les contraintes techniques, foncières, réglementaires et avec les moyens mobilisables pour leur réalisation, explique Sébastien Desanlis, directeur de l'environnement du Syndicat Mixte, qui coordonne et met en oeuvre le programme d'actions du label. Les élus ont unanimement acté la nécessité d'achever le programme

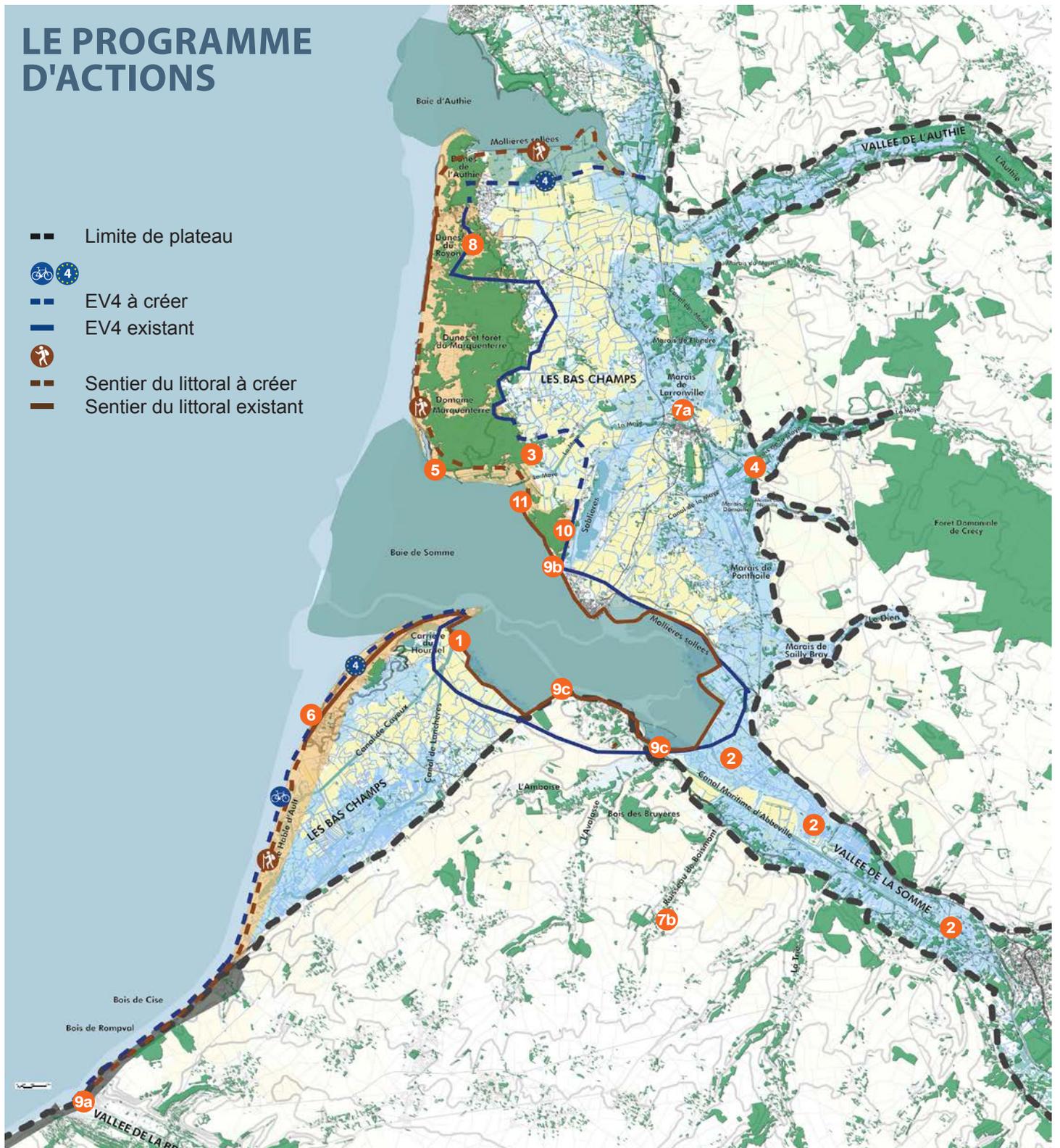
prioritaire de la première période de labellisation, d'accomplir l'équipement en infrastructures douces structurantes (aménagement cyclables, signalétique locale, itinéraires de randonnée...) tout en confortant le périmètre élargi en initiant des actions de préservation des paysages et sur le schéma d'accueil des visiteurs. »

Le programme d'actions 2018-2023 se décline ainsi en quatre grandes thématiques : la restauration des espaces naturels, la requalification urbaine, le déploiement d'infrastructures douces et le schéma d'accueil. ■



LE PROGRAMME D'ACTIONS

- Limite de plateau
-  4 EV4 à créer
-  EV4 existant
-  Sentier du littoral à créer
-  Sentier du littoral existant



Restauration des espaces naturels

- 1- Maintient du caractère maritime du Hourdel par la création d'un bassin dépoldérisé sur le site agricole de la ferme de la Caroline
- 2- Mise en valeur hydraulique et écologique de la Basse vallée de Somme
- 3- Programme Écopôle (réaménagement de l'entrée du Parc du Marquenterre)
- 4- Tourbières dans la vallée de la Maye
- 5- Massif dunaire du Marquenterre

Requalification urbaine

- 6- Boulevard maritime de Cayeux-sur-Mer
- 7- Requalification du secteur gare de Rue et du centre bourg de Mons-Boubert
- 8- Frange Nord de Quend (opérer la liaison entre le cœur de ville et le massif dunaire)

Schéma d'accueil

- 9- Aires de stationnement à Mers-les-Bains, au Crotoy, à Saint-Valery-sur-Somme
- 10- Route départementale 4 : accotements le long du marais du Crotoy
- 11- Réorganisation de l'accès à La Maye

Déploiement d'infrastructures douces

-  Garantir la continuité du sentier du littoral (secteurs falaises et Marquenterre)
-  4 Réaliser l'extension de la piste cyclable afin de relier le Pas-de-Calais à la Seine-Maritime
- ✓ Formaliser l'offre de randonnée pédestre
- ✓ Créer de nouveaux circuits de découverte de l'avant-pays littoral et réhabiliter certains tronçons

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Au quotidien, les équipes du Syndicat Mixte mettent tout en œuvre pour entretenir 5 000 ha de milieux naturels remarquables. Des plans de gestion sont mis en place pour curer, débroussailler, limiter l'impact de plantes invasives et ainsi favoriser la reproduction des espèces...
- Afin d'améliorer le schéma d'accueil, un mobilier d'information est proposé et décliné pour chaque commune intégrant le périmètre.
- Le Syndicat Mixte organise régulièrement des actions de sensibilisation auprès des habitants (expositions itinérantes, visites gratuites et guidées d'espaces naturels remarquables...) et des acteurs locaux (réunions d'information, éducteur...).



Sensibilisation grand public lors de la Journée mondiale des zones humides le 2 février

Interventions dans les écoles



Inventaire des mares

UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE

La convention cadre Grand Site 2018-2023 porte les engagements de l'État, de la Région Hauts-de-France, du Département de la Somme, du Conservatoire du littoral et du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.

Au-delà de ce cadre partenarial qui donne les grandes intentions de ce projet territorial et conforte les valeurs portées par le label, «une gouvernance opérationnelle pour mieux servir les intérêts du territoire au sens large est à imaginer entre la communauté d'agglomération Baie de Somme, les communautés de communes Ponthieu-Marquenterre, Villes-Sœurs et Vimeu, le Parc naturel marin et le futur Parc naturel régional», précise Stéphane Haussoulier.

«Nos équipes travaillent sur des secteurs extrêmement sensibles au niveau environnemental et où les couches réglementaires qui viennent se superposer rendent difficile le développement de projets d'aménagement et/ou de développement économique, poursuit-il. Par l'intermédiaire des démarches transversales

Grand Site et PNR, nous parvenons à avancer ensemble. Seuls, nous serions dans l'incapacité de mettre en œuvre le programme d'actions Grand Site d'ici à 2023.» ■

Les intercommunalités de la Picardie maritime soutiennent la démarche Grand Site



Retour en images

Réunis au Domaine du Marquenterre à Saint-Quentin-en-Tourmont le 9 octobre en présence du préfet de la Somme, Philippe De Mester, les élus du territoire et les partenaires du Syndicat Mixte ont célébré le renouvellement du label Grand Site de France.



"Écouter le monde" : l'oeuvre en verre optique créée par Bernard Dejonghe symbolise les valeurs du label



Exposé de Sébastien Desanlis (SMBS-GLP)



Intervention de Sandrine Deroo (Conservatoire du littoral)



De g. à d. : Sandrine Deroo, Stéphane Haussoulier, Philippe De Mester et Patricia Poupart, représentant Xavier Bertrand



Découverte du Domaine du Marquenterre à vélo



Sur le blockhaus, Paul Jeanson a retracé l'histoire du site



L'espace équestre Henson Marquenterre a mis à disposition plusieurs attelages

«Je retiendrai deux mots: fierté et exigence. Fierté par rapport au travail accompli depuis des siècles pour façonner un paysage avec une richesse écologique non négligeable et aussi pour avoir réussi à obtenir ce label. Exigence quant au maintien de la sécurité des habitants face aux évolutions du trait de côte, à la maîtrise des flux et à la préservation de notre écosystème tout en développant des activités.» **Philippe De Mester, préfet de la Somme**

Témoins du Grand Site

PRENDRE SOIN DE LA POULE AUX ŒUFS D'OR



Olivier Hernandez

Nous avons la chance d'avoir un littoral et un arrière-pays très diversifiés : estuaires, dunes, plages de sable, falaises de craie, marais, forêts, prairies, etc. Ces espaces, sauvages et préservés, attirent et ravissent de très nombreuses personnes en quête de nature et de ressourcement. Des gens viennent de toute la France et même de pays limitrophes pour découvrir ces trésors de nature, avec désormais les phoques pour vedettes. Pratiquement tous les visiteurs que j'accompagne, d'où qu'ils viennent, sont surpris et charmés par la beauté des lieux.

De fait, le tourisme de nature est devenu sur la Côte picarde un moteur essentiel de l'économie locale : hébergement, restauration, sites touristiques, sorties guidées, etc.

Paradoxalement, cet attrait ainsi que les reconnaissances de la qualité du territoire accroissent la pression sur

celui-ci et peuvent tendre à le dégrader. Par exemple, les phoques et les oiseaux sont de plus en plus dérangés alors que la Baie de Somme revêt pour ces derniers une importance internationale.

Au fur et à mesure, de nouvelles activités apparaissent ou se développent : les balades à pied, à cheval, en embarcation et dernièrement les vélos à pneus basse pression ou encore les moyens de découverte aériens, lesquels génèrent des nuisances sonores difficilement compatibles avec les aspirations au calme de la grande majorité des visiteurs.

Si le nombre fait parfois poison, le comportement est déterminant. Pour la faune, mieux vaut plusieurs groupes de visiteurs accompagnés de guides proposant une observation respectueuse (à distance, avec jumelles et longues vues) plutôt qu'une personne seule allant, consciemment ou non, trop près des animaux et provoquant leur départ.

Une expérience fructueuse a été menée avec la mise en place de zones de tranquillité pour les phoques dans la Réserve Naturelle, à la faveur d'une collaboration entre Picardie Nature, Traces de Guides (Syndicat des guides nature de Picardie) et le Syndicat Mixte, gestionnaire du site. Cette action devrait inspirer d'autres mesures afin de garantir la préservation des milieux, de la faune et de la flore.

La plupart des guides pédestres s'inscrivent dans des démarches de qualité et de professionnalisation portées par le Syndicat des guides et dans celles de la marque Qualinat, sous l'égide du Ministère du tourisme : accueil, relation au

groupe, sécurité, respect de l'environnement. Les guides Qualinat s'engagent ainsi à faire vivre aux visiteurs un moment inoubliable au cœur de la nature, avec passion. Ils assurent également un suivi de la satisfaction des clients afin d'améliorer leurs prestations et d'actualiser le référentiel servant aux visites mystères réalisées dans le cadre des audits.

«Le nombre fait parfois poison.»

L'Opération Grand Site est un moyen précieux pour assurer l'équilibre, délicat et nécessaire, entre valorisation et fréquentation du territoire, d'une part, et respect des richesses locales, d'autre part.

Cela passe, par exemple, par des mesures de valorisation du Grand Site, de sensibilisation du public mais aussi de préservation des sites sensibles et des paysages, de gestion des flux touristiques, de développement de modes de transport doux particulièrement nécessaires dans le contexte du réchauffement climatique, ou encore de rééquilibrage des pressions avec le développement du tourisme arrière-littoral.

En tant que guide nature, je me sens ambassadeur des lieux. Tous, acteurs publics et privés, avons un noble devoir d'exigence dans nos pratiques. Comme le disait il y a près d'un demi-siècle Robert Mallet, grand défenseur de la Côte picarde et précurseur s'il en est, il s'agit de préserver l'avenir et de prendre soin de la poule aux œufs d'or. ■

Olivier HERNANDEZ, ingénieur agronome, formateur en relations humaines, guide-nature certifié Qualinat



ESCAPADES SANS VOITURE

«Je loue des VTC, des VTT, des vélos à assistance électrique qui sont de plus en plus demandés car ils permettent d'avoir un aperçu de la Baie en une journée. Chaque année, notre activité et la demande croissent, c'est dire si les modes de déplacements doux ont le vent en poupe. Ceci est en partie dû au label Grand Site qui rassure et attire les visiteurs. Certains clients orientent même leurs destinations exclusivement vers les Grands Sites de France.»

Jean-Marie COUILLET, gérant des locations du canal à Saint-Valery-sur-Somme



POUR UN ACCUEIL DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

«Les étudiants du Diplôme d'Université Guide Marquenterre Nature viennent des 4 coins de France car seule l'UPJV propose ce diplôme. Pendant 8 mois, entre cours théoriques et pratiques, ils s'appliquent à diffuser leurs connaissances en environnement afin de donner les moyens aux visiteurs d'agir en faveur de la protection de la nature.

Le plus de la formation est qu'elle inscrit le mot Marquenterre dans son intitulé, signant ainsi son ancrage régional au cœur même du Grand Site de France. Elle est aussi en totale adéquation avec le label puisqu'elle contribue à améliorer la qualité d'accueil du public.»

Geoffroy MAHIEUX, responsable pédagogique à l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

DÉCOUVRIR LA NATURE PAR LE SPORT

«Le label est devenu un gage de qualité, de développement et une référence. Tous les aménagements et actions réalisés dans ce cadre ont un impact positif sur notre activité car ils nous permettent d'accueillir nos clients dans de meilleures conditions. Aujourd'hui, la pratique sportive devient un moyen de découvrir un environnement, des paysages.»

Arnaud DAMBREVILLE, responsable de l'école de voile Éveils à Fort-Mahon Plage



QUALITÉ DE VIE & PATRIMOINE



«En intégrant le périmètre du Grand Site de France, Mers-les-Bains conforte son appartenance à la Baie de Somme ! Ce label est perçu différemment selon qu'il s'agisse des habitants ou des visiteurs. Les premiers s'attachent à la qualité de vie qui y règne, surtout les nouveaux résidents, originaires de région urbaine, qui ressentent un second souffle dans ces espaces préservés. Les deuxièmes sont attentifs aux patrimoines historique et naturel qu'ils retrouvent chez nous à travers par exemple le circuit guidé des villas Belle-Époque ou la balade le long du sentier du littoral.»

Aline BRAUD, directrice de l'office de tourisme destination Le Tréport - Mers

DES TRADITIONS RESPECTÉES

«En 2011, quand le label est arrivé on a eu des craintes : voir nos territoires de chasse se fermer, réservés à une minorité, nous sentir expulsés. Or le Syndicat Mixte et le Conservatoire ont développé en toute transparence des conventions avec des associations permettant au plus grand nombre et aux jeunes d'assouvir leur passion et aux habitants extérieurs de découvrir la chasse à la hutte tout en restaurant les milieux, comme à Villers-sur-Authie et Woignarue.»

Jean-Claude LOY, président de l'association des chasseurs de gibier d'eau du canton de Rue



UNE BAIE SOLIDAIRE

«Notre association encadre très souvent des attelages venant de toutes les régions de France et d'Europe. Nous les informons des dispositifs de la charte des bonnes pratiques dans la Réserve



Naturelle. À titre personnel, j'ai toujours souhaité que l'homme n'en soit pas exclu et qu'il puisse profiter avec discernement de ce joyau. Nous avons donc un rôle pédagogique mais aussi de surveillance. Mon autre priorité consiste à emmener des personnes lourdement handicapées physiques pour leur permettre de profiter d'un environnement exceptionnel, qui leur était jusqu'alors inaccessible.»

Charles CHAPRON, président de l'association des cavaliers de la Baie de Somme et secrétaire de la charte d'accueil et des bonnes pratiques de la Réserve Naturelle Nationale

UN TERRITOIRE, DES SAVEURS

«Cassoulet d'agneaux des prés-salés, côtelettes avec ses pommes de terres primeurs rôties : l'agneau des prés-salés se marie très bien avec la pomme de terre primeur de la Baie de Somme !



DES VALEURS À PARTAGER

«Les visiteurs cherchent avant tout la facilité d'accès aux sites, au stationnement, à l'offre de loisirs et à l'information. C'est une réelle chance pour nous, professionnels du tourisme, de pouvoir communiquer sur le label. Je rêve que les clients qui viennent en Baie choisissent cette destination parce que c'est un Grand Site de France avec des valeurs qu'ils partagent et qu'ils reviendront prochainement en vélo parce qu'ils ont compris que cela comptait.»

Peggy DELABY, directrice de l'office de tourisme intercommunal Ponthieu-Marquenterre-Baie de Somme



Depuis juin, notre produit appartient à la marque Baie de Somme Saveurs. Les habitants et les touristes sont à la recherche du bon goût de la nature, de la traçabilité et des circuits courts. C'est une fierté pour nous 11 éleveurs qui faisons pâturer, de mars à décembre, nos 5 800 brebis et agneaux sur une surface de 1 200 ha en plein cœur de Baie.»

Roland MOITREL, président de l'association de défense de l'AOP Prés-Salés de la Baie de Somme

◀ TROIS QUESTIONS À



**Philippe
DE MESTER**
Préfet de la Somme



POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU LITTORAL

► Que vous inspire le renouvellement du label Grand Site de France ?

Le label Grand Site de France Baie de Somme a été renouvelé sept ans après son attribution en 2011. La Baie de Somme s'inscrit ainsi parmi les 17 Grands Sites de France, ce qui ne me surprend guère lorsque j'admire la beauté saisissante de ce paysage, l'un des plus naturels sur les côtes françaises.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette préservation n'est pas le fait de la nature seule, mais plutôt d'un développement raisonné et concerté au bénéfice de notre environnement, que vient sanctionner l'obtention de ce label.

Une pluralité d'actions ont en effet été menées ces dernières années, parmi lesquelles la promotion de transports respectueux de l'environnement, avec la reconversion de la Route blanche en voie verte à Cayeux-sur-Mer par exemple, ou l'implantation de nouvelles aires de parking pour limiter le stationnement sauvage ; les territoires plus en retrait du littoral, comme Abbeville ou Saint-Riquier, qui constituent de bons points d'accueil pour les visiteurs, sont désormais mieux valorisés et permettent ainsi une meilleure gestion des flux.

Tout cela est prometteur, et les habitants peuvent se réjouir de la venue d'environ deux millions de visiteurs annuels sur les espaces protégés du littoral picard tout en préservant l'équilibre de plus de 70 kilomètres de côtes.



La nouvelle voie verte entre La Mollière et Le Hourdel

► En quoi l'obtention de ce label constitue-t-elle un atout pour le territoire ?

Le renouvellement du label Grand Site de France nous encourage à poursuivre la démarche de développement harmonieux et équilibré qui s'impose pour le littoral picard.

Je me réjouis que cette vision soit aujourd'hui largement partagée par les différents acteurs de ce territoire. Cela s'explique par la conscience de chacun de son écosystème unique qui est menacé par le réchauffement climatique, et de la vulnérabilité de ces côtes, qui sont exposées aux phénomènes

d'érosion et aux risques de submersion maritime.

Bien entendu, cela ne signifie pas de paralyser tout projet qui verrait le jour, qui plus est dans un territoire qui fut de longue date façonné par les aménagements de l'homme, qu'il s'agisse de l'implantation de polders, du creusement des canaux ou encore de l'installation d'élevages sur ces terres artificielles.

Ce renouvellement du label Grand Site de France va donc renforcer certains axes de ce développement équilibré à travers plusieurs priorités, dont la gestion des flux, qui pourra notamment passer par la réorganisation du stationnement au Cap Hornu et la mise en place de nouvelles voies pour les cyclistes, et la valorisation des usages qui entretiennent l'écosystème de ce territoire, notamment les filières d'élevage.

Enfin, en tant que préfet de département, je ne peux que me réjouir du rayonnement de cette image de marque sur le reste du territoire de la Somme, et en particulier des effets positifs qui pourront en découler pour dynamiser le tourisme à dominante mémorielle, à l'Est du territoire samarien. C'est donc toute l'économie touristique et ses 5 600 emplois sur le département qui s'en trouvent dynamisés.



Valoriser les filières d'élevage

► Quel a été le rôle de l'État à l'échelon local dans l'obtention de ce label ?

Bien entendu, le renouvellement de ce label n'est que l'une des composantes dans les actions menées par l'État pour accompagner les collectivités territoriales dans l'exercice, souvent complexe, de leurs compétences en matière de tourisme. Les services de l'État présents dans le département, et en particulier la sous-préfecture d'Abbeville, ont par exemple soutenu la création du Parc naturel régional Baie de Somme - Picardie maritime.

L'État assure plus largement la sécurité des territoires, qui se concrétise par l'élaboration de plans de préventions des risques naturels spécifiques, ou par la déclinaison opérationnelle du plan d'actions et de prévention des inondations.

Mais pour répondre directement à votre question, l'État a accompagné le Syndicat Mixte à chaque étape de sa demande de renouvellement du label Grand Site de France. Les services techniques de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et de la Direction départementale des territoires et de la mer, ont évalué le degré de réalisation des recommandations de 2011, afin de présenter cette demande de renouvellement à la Commission départementale de la nature, des sites et des paysages, puis au Ministre de l'environnement. Une mission d'inspection s'en est suivie, qui a permis d'obtenir ce renouvellement, ce dont je me félicite. ■



www.somme.gouv.fr



Laurent SOMON
Président du
Département
de la Somme



La Baie de Somme : un lieu magique, peint ou décrit par des artistes, séduits, aussi célèbres qu'Eugène Boudin, Colette, Jules Verne ou plus récemment Manessier. Un espace de sublimation entre terre, ciel et mer. Un lieu unique entre l'homme et la nature, son histoire et les activités qu'il a développées.

Cette inspiration artistique est toujours aussi présente. Elle est à l'image et la résultante de la continuité politique, sensible à la continuité écologique et à la continuité économique. Elle est à l'image de la continuité vivante voulue, maîtrisée et valorisée par l'ensemble des acteurs.

Le Département pour sa Baie, c'est la valorisation environnementale par la préservation des milieux naturels, la gestion d'un vaste ensemble de prairies humides entrecoupées de canaux et berceau de nombreuses espèces remarquables, une belle diversité de paysages de la plaine maritime picarde jusqu'au plateau crayeux, en lien avec la vallée de la Somme et notre fleuve (site RAMSAR, Parc du Marquenterre, gestion du trait de côte...).

C'est aussi la valorisation sociale et culturelle par la découverte des milieux (Maison de la Baie, activités de pleine nature...), l'aménagement de voies de circulation douces, le développement maîtrisé de l'urbanisme et raisonné des constructions, le développement des activités culturelles (Festival de l'oiseau, Festival de Saint-Riquier décentralisé...) ou sportives de plein air et traditionnelles (chasse, base nautique...).

C'est enfin la valorisation économique du tourisme et promotion des activités de pêche (centre conchylicole, entretien du chenal portuaire du port du Hourdel...) ou agricoles (promotion et défense de

l'agriculture des bas-champs, mesures agro-environnementales, agriculture bio, circuits courts, AOP des moutons de près-salés... et demain expérimentation et diversification de cultures de salicorne... d'huîtres dans les bassins de chasse).

Dans cette même continuité, le Département a renouvelé son engagement pour l'obtention du label Grand Site avec le souci d'extension du périmètre. Un engagement dans le cadre de ses compétences

«Une authentification nationale.»

pour la solidarité territoriale, le soutien aux espaces naturels sensibles et de ses politiques d'attractivité des territoires. Un engagement partagé avec ses partenaires pour traiter les flux d'activités, de projets et de visiteurs afin de préserver et valoriser les atouts écologiques et socio-économiques de ce joyau littoral.

Ce renouvellement du label Grand Site permet l'authentification nationale de cette gestion globale d'un territoire préservé et d'activités soutenues, l'essence et le sens de la Baie. ■



www.somme.fr

◀ TROIS QUESTIONS À



Sandrine DEROO
Déléguée Manche-Mer du Nord
du Conservatoire du littoral



de tout un territoire autour d'une idée fédératrice : la qualité des paysages et de la biodiversité est une chance et il faut la cultiver ! Le territoire est vivant, il peut et doit s'adapter. A travers ce label et son renouvellement, la Baie de Somme rappelle qu'elle est tout, sauf une belle endormie sous cloche...

► **Quel est le rôle du Conservatoire du littoral dans ce processus ?**

Le Conservatoire s'engage dans le cadre de l'Opération Grand Site à travers ses missions essentielles : l'acquisition foncière, la réalisation de travaux de préservation et restauration des milieux sensibles et l'accueil raisonné du public.

Cela signifie que le Conservatoire poursuivra les acquisitions foncières dans les secteurs définis avec les partenaires, pour permettre la mise en œuvre des actions prévues.

Il poursuivra également son travail étroit avec les équipes du Syndicat Mixte sur ce programme d'actions. Cela se traduira par l'achèvement d'actions engagées pour l'amélioration des paysages et des milieux, comme la restauration du patrimoine du massif dunaire du Marquenterre et de la Pointe de Routhiauville.

Mais surtout, il s'agira d'engager des actions nouvelles, notamment sur la basse vallée de la Somme ou pour la mise en œuvre du projet Grand Marquenterre. Ce projet d'ampleur vise à désenclaver le Parc du Marquenterre et créer davantage de traits d'union avec le reste du territoire, pour offrir au visiteur une expérience encore plus riche et variée et de composer avec la fragilité des sites. ■



www.conservatoire-du-littoral.fr

TOUT SAUF UNE BELLE ENDORMIE

► **Que vous inspire le renouvellement du label Grand Site de France Baie de Somme ?**

Arrivée dans la dernière ligne droite du travail engagé autour du renouvellement, j'ai pu apprécier la belle mobilisation de l'ensemble des acteurs. J'ai aussi été frappée par l'ambition du projet collectif, qui ne se contente pas de ciseler les diamants que sont les sites les plus emblématiques de la Baie mais porte une vision de territoire complète, se préoccupant aussi bien de l'évolution des paysages sur le littoral, liée notamment aux changements climatiques, que du renforcement des liens avec les terres plus intérieures.

► **En quoi est-ce un atout pour le territoire ?**

La notoriété de la Baie de Somme est internationale : l'immensité de ses paysages, l'abondance et la richesse de sa faune et de sa flore, les migrations d'oiseaux étonnantes attirent déjà chaque année des millions de visiteurs.

Le label renforce cette notoriété, il est bien sûr une récompense, une fierté. Mais il permet avant tout la mise en mouvement



**Xavier
BERTRAND**
Président de
la Région
Hauts-de-France



Le tourisme crée des emplois non délocalisables



Notre Baie de Somme, membre du club très fermé des plus belles baies du monde, labellisée Grand Site de France en 2011, est une vitrine majeure de notre région dont nous sommes fiers.

Aujourd'hui, le renouvellement de ce précieux label vient une nouvelle fois confirmer le caractère exceptionnel de ces paysages et son attractivité touristique.

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail de longue haleine, le fruit d'une ambition politique partagée et volontariste pour préserver ce lieu remarquable et dans le même temps le faire rayonner bien au-delà des frontières de notre région.

De toute la France et du monde entier, les visiteurs veulent la découvrir, y passer un week-end, quelques jours, y vivre une expérience, se retrouver, se ressourcer...

Le tourisme en Baie de Somme crée des emplois non délocalisables et satisfait aux évolutions des attentes sociétales vers une économie du mieux être.

Notre immense Baie est un marqueur identitaire fort des Hauts-de-France, pas seulement parce qu'elle est magnifique, mais aussi parce qu'elle est authentique et préservée. Comme tout espace naturel, elle est fragile et au cœur de toutes nos attentions. De nombreuses actions ont été engagées avec le soutien de la Région : la mise en place d'une stratégie littorale sur le long terme, la création de nouvelles boucles découverte et de

nouveaux tronçons de pistes cyclables, la restauration du massif dunaire du Marquenterre, ou encore l'aménagement de la Route blanche en voie verte au Hourdel. Et les grands projets à venir, comme le Plan Vélo Baie de Somme, la base nautique de Fort-Mahon Plage, la construction du centre culturel du Moulinet et la réhabilitation de l'Entrepôt des sels de Saint-Valery, contribueront à renforcer son dynamisme.

C'est l'ambition que nous portons haut et fort pour notre Baie de Somme ! ■



www.hautsdefrance.fr

La Région Hauts-de-France soutient la réhabilitation de l'Entrepôt des sels à Saint-Valery pour développer le tourisme d'affaires en Baie de Somme



Directeur de la publication : Stéphane Haussoulier / Rédaction en chef : Maud Berezic, Matthieu Blin / Rédaction : Matthieu Blin, Céline Florek
Mise en page : Ronan Jacq / Impression : Imprimerie Leclerc / Tirage à 10 000 exemplaires sur papier PEFC / N°ISSN : 2102-4219 / Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2018
Diffusion : Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard / Gestion abonnements : Valérie Monflier
Photo de couverture : T. Henin / Crédits photos : C. Bazin_CD 80 - R. Jacq - H. Leu - B. Bremer - T. Henin - Altimage - S. Bouilland - Tibo - E. Desauvais - A.S. Flament - N. Bryant - P. Sergeant_CD 80 - J.F. Pélégry_SoWatson - Com des Images - F. Vol - RGSF - C. Florek - C. Degardin - M. Berezic - M. Franquin - M. Blin - CRT Hauts-de-France - Somme Tourisme - CBA Architecture - DR.

► Pour recevoir gratuitement chez vous le magazine Baie de Somme, abonnez-vous par courriel à contact@baiedesomme.fr
► Retrouvez tous les numéros du magazine sur www.baiedesomme.org/magazine
► Le siège social du Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard est situé 1 rue de l'Hôtel-Dieu 80100 Abbeville



Baie de Somme

GRAND SITE DE FRANCE

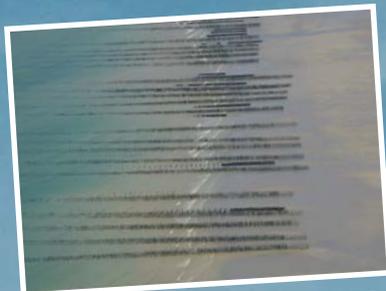


*Vivre au
cœur de grands
paysages*



*Profiter
du cadre
de vie*

*Se
déplacer
sans stress*



*Valoriser
nos
ressources*



*Offrir
le
meilleur*

